

Parmi toutes les activités conduites au lycée, les travaux personnels encadrés (TPE) donnent une occasion privilégiée de s'approprier les techniques de l'information et de la communication (TIC), en prenant garde que ces dernières ne fassent pas l'objet d'un enseignement spécifique, mais qu'elles se placent au service de l'ensemble des disciplines... Cela est confirmé dans les programmes en cours de mise en œuvre depuis la rentrée 2000 comme dans les orientations données par le document Le lycée du XXI^e siècle.

Seule la pratique donne une connaissance effective des outils et permet leur usage raisonné et l'on ne met en pratique que les outils dont on a besoin pour un objectif défini. Dans le cadre de son TPE, l'élève est maître du jeu pour mener à bien son projet : s'il est conduit à exprimer des besoins auxquels les TIC apportent une réponse, il fera appel à ses pairs ou aux compétences réparties au sein de l'équipe d'encadrement. Les enseignants devront alors mutualiser leur savoir-faire. Or, il est difficile de présager quel outil sera nécessaire à l'élève qui se trouvera confronté aux TIC : en fonction de son sujet et de sa manière de conduire son TPE, chaque élève, guidé par ses professeurs, poussé par le groupe auquel il appartient, opte pour des choix qui lui sont propres. À l'échelle de la classe, les modes de travail diffèrent donc pour une même phase tandis que les modes d'apprentissage varient selon les projets.

– La définition du sujet prendra la forme d'une activité traditionnelle telle que le « remue-méninges » ou celle de la recherche documentaire sur Internet. Si le Web n'est pas la seule source de documentation, les élèves en sont friands et la question reste posée de l'efficacité de leur recherche, alors que l'étendue et la richesse des ressources en accroissent la complexité et risquent de les décourager.

– L'usage efficace de la messagerie s'apprend : à qui s'adresser pour obtenir les renseignements recherchés et quelle forme donner à ses questions ?

– La conduite du TPE met en jeu les ressources du réseau de l'établissement : parallèlement au développement des intranets, les élèves apprendront à se repérer et à retrouver leurs documents dans des dossiers personnels ou partagés, quel que soit l'endroit où ils travaillent, CDI, salle multimédia, laboratoire...

– Lors de la rédaction du document de synthèse, les élèves se tournent très naturellement vers le traitement de texte : l'étape de la production est précisément l'occasion pour l'équipe pédagogique d'aider à la réflexion sur l'outil le mieux adapté et d'amener les élèves à se familiariser avec de nouvelles techniques comme l'acquisition et le traitement d'images, la vidéo numérique, le tableur pour une étude de données statistiques ou expérimentales, l'éditeur de page HTML pour une présentation destinée à figurer sur un intranet ou sur le site de l'établissement, la préAO pour diapositives numériques...

Ces activités conduisent à un travail d'équipe avec des échanges entre élèves, entre enseignants ainsi qu'entre enseignants et élèves. Des questions émergent : faut-il permettre aux élèves de disposer d'un espace de discussion et d'échanges ? qui doit l'organiser ? peut-il prendre la forme d'une messagerie interne à l'établissement ? Les réponses seront apportées peu à peu en fonction de l'organisation et des choix de l'équipe pédagogique : le projet d'établissement et son volet TIC prennent tout leur sens.

La mise en place des TPE a lieu dans un contexte d'évolution très rapide des équipements et des pratiques pédagogiques. Il faut accepter de s'engager dans un processus à moyen terme en sachant que tout n'est pas généralisable aujourd'hui.

Il convient donc d'accompagner les enseignants sur la voie des échanges et de la mutualisation afin que ces nouvelles pratiques enrichissent l'ensemble des disciplines. Quant aux élèves, souhaitons qu'ils apprennent à travailler en équipe et à utiliser les instruments proposés par les TIC de façon raisonnée, qu'ils acquièrent dans le cadre scolaire les compétences essentielles pour leur vie professionnelle.

Le débat, les témoignages et les conseils rassemblés dans ce Dossier devraient contribuer à créer les conditions favorables à de tels objectifs. ●

Fabienne Bensa

CHARGÉE DU DOSSIER TPE, BUREAU DE LA
VALORISATION DES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Marie-Christine Milot

CHARGÉE DU DOSSIER TPE
BUREAU DES TIC POUR L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE
DIRECTION DE LA TECHNOLOGIE